Image not found or type unknown

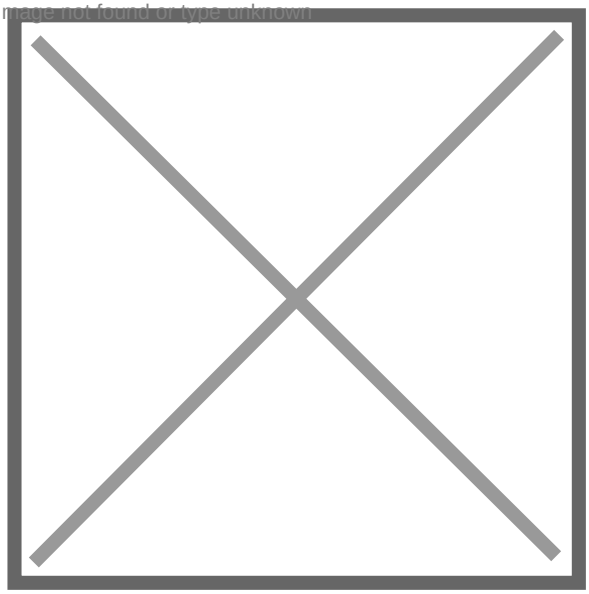

Garde d'enfants refus de nous laisser voir le petit

Par **vanessa59195**, le **27/04/2009** à **11:10**

Bonjour,
voila je me permets de vous contactez ne trouvant plus dissu meme avec un avocat.mon ami sais separer de son amie avec qui il a eu un enfant ils sont passer devant le tribunal et il a obtenu la moitier des vacances ainsi que 1 3 5 pour ses week end.malheureusemant ceci va faire 1mois et demi qui na pas vu son fils car elle ne le donne pas et on peut rien faire car elle a toujours un certificat medical "pas sortant", de plus elle m'accuse de mauvais traitement sur enfant choses totalement fausse du coup on a mit en route une enquete pour que tout doute soit lever. ne peut on rien faire?a telle le droit de ne pas lui donner son fils juste avec un certificat car voyant que sa marche elle en a toujours????
de plus elle a choisit d'envoyer le petit en cure pour ses broches encore dans les gardes du pere a t elle le droit?
je vous assure on est a bout et on a l'impression qu'elle a tout les droits!!!
avec elle tout les coup son permit elle a une emprise totale sur l'enfants
elle vit chez sa mere a six dans un deux chambre le petit de 4ans dort avec sa mere (nous il a sa chambre) refuse de donner l'enfant au pere et nous etant solvable on paie toujours et encore pour se defendre a bout nous sommes aidés nous!!! en gros on di plu on subit mieu c'est mais pour l'instant pas de petit meme au telephone elle le monte contre son pere et surtout sur moi de fausse déclaration de sa famille d'elle disans ke je l'enferme je n'en peux plus ne puis je dont rien faire moi aussi tout ce que l'on veut cest que le jugement soit respecter

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés